

Réunion des Médecins coordonnateurs de Tarn et Garonne

à Nègrepelisse, Hôpital Turenne
le jeudi 23 Novembre 2023

PRÉSENTS:

Francis BONENFANT, Jean-Louis RICARD, Arnaud BASTIT,
Catherine JAULENT, Michel AMOUROUX, Guy JOULIE, Bernard LAGARRIGUE

SUJETS ABORDÉS

Première partie: Discussion libre sur PEC palliative en EHPAD et le point sur le nouveau projet de loi sur la fin de vie, en présence de Virginie DREZEN (IDE équipe mobile de soins palliatifs, formatrice, membre du comité d'éthique, CH de Montauban) et du docteur Céline CASABAN gériatre, CH de Nègrepelisse et Caussade.

Deuxième partie:

- Nos questionnements sur le COVID (vaccinations, nouvelles infections...)
- Les chutes : où en sommes-nous ?
- Questions diverses

LES SOINS PALLIATIFS en EHPAD

Francis Bonenfant a rédigé un texte "quelques points de repères" d'une page où il nomme les événements relatifs aux soins palliatifs de ces trois dernières années avec la convention citoyenne d'avril 2023. Il note les lois essentielles existantes et pose le problème, les questions qu'un médecin ne peut éviter. (copie ci jointe)

Virginie Drezen a évoqué la position de la **SFAP** (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs) et de sa présidente, le Dr Claire Fourcade. "Mourir dans la dignité" Si ce sujet est à l'ordre du jour, largement repris dans les médias, on constate que le sens attribué au terme de dignité n'est pas le même pour tout le monde.

La SFAP aurait le sentiment d'être écoutée mais non entendue.

Les réunions de préparation au projet de loi, seraient sans ordre du jour, sous forme d'audition. L'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD) occuperait une place prépondérante. Il n'y aurait pas eu d'échanges ni de possibilité d'écriture commune.

Le projet comporte 4 volets:

- la gouvernance
- l'aide active à mourir
- les soins palliatifs
- deuil et aidant

Un nouveau projet va concerner les fins de vie à moyen terme notamment pour les maladies neuro évolutives (la loi n'a pas été faite pour ces patients qui présentent une situation d'exception).

Elle nous invite à nous rendre sur le site de l'AFASP pour recueillir des informations utiles, En particulier, la brochure suivante: *FIN DE VIE LES DONNÉES DU DÉBAT POUR MIEUX COMPRENDRE UN DÉBAT COMPLEXE* (• *Quelques clarifications* / • *Questions sur la mort provoquée* / • *Quelques enseignements provenant de l'étranger*)
Il existe par ailleurs de nombreux sujets abordés, utiles aux formations des équipes médicales ou paramédicales comme: Prise en charge de la douleur,
Problème de l'arrêt des prises alimentaires avec des "Fiches repères"

Nous nous sommes interrogés pour savoir ce que nous faisons dans nos ehpad et voir ce que nous pouvons améliorer.

Le droit de prescrire du Med Co, le fait que le médecin de SP ou le méd co puissent se substituer au médecin traitant ont été abordés. Virginie Drezen nous a informés de la parution récente en juin 2023 d'une circulaire qui précise ces sujets.

Il a été évoqué les difficultés dans plusieurs Ehpad de mener à bien les projets de soins personnalisés du fait du manque de personnel et du manque de temps. Les constats d'absence de médecin traitant, du manque de personnel qualifié et du recours au personnel intérimaire ont été nommés. Or un projet d'accompagnement personnalisé (projet de soins et un projet de vie) est indispensable pour un accompagnement de fin de vie. Les Soins Palliatifs nécessitent un diagnostic, des choix de prise en charge réalisés de façon collégiale, pluri professionnelle.

Nous avons reconnu la difficulté à mettre en place les Directives anticipées et d'avoir la Personne de confiance du résident (dont un confrère a fait remarquer qu'elle était parfois "auto désignée" à l'entrée en ehpad). Virginie a redonné du sens à ces mesures. Elles ne sont pas indispensables si nous pouvons faire le point avec les familles; il est important de les accompagner, de faire le point avec eux et surtout les décharger d'une culpabilité que ces situations peuvent générer.

Nous devons faire face à des urgences mais les Soins Palliatifs sont une démarche différente. Des outils nous ont été proposés pour entrer dans cette démarche: Le tableau PALLIA 10 GÉRONTO, La Fiche SPICT que l'on peut télécharger sur le net.

La situation actuelle des structures de Soins palliatifs dans notre département:

10 lits au CH de Montauban

Virginie Drezen participe à l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs 05 63 92 89 95

Elle intervient aussi bien à domicile qu'au sein des institutions.

(25% de son temps est affecté au Dispositif d'Appuis et de Coordination)

5 lits au CH de Nègrepelisse

2 lits au CH de Castelsarrasin et 2 lits au CH de Valence d'Agen

DEUXIÈME PARTIE:

- La Covid
- Les chutes : où en sommes-nous
- Questions diverses

La Covid

Chacun a fait part de sa situation (nombre de cas de covid, avancée des vaccinations grippe covid dans sa structure). La situation actuelle n'est pas problématique si ce n'est un ehpad (avec 37 résidents affectés sur 58). L'avancée des vaccinations des résidents est très variable.

On constate une désaffection du personnel pour les vaccinations du covid en particulier. Une question s'est posée sur le fait d'imposer le port du masque aux soignants non vaccinés. Cette position contraignante nous a paru ne pas s'imposer en laissant à chacun la responsabilité d'utiliser les mesures barrières adaptées.

Les chutes

Marqueur important en gériatrie, les déclarations sont effectuées.

La prévention des chutes est un objectif premier de notre travail. Lors de notre rencontre précédente, en abordant la dénutrition et l'amyotrophie, nous avons pu noter que le bilan d'entrée du kinésithérapeute est primordial. Il en est de même pour la prévention des chutes. Nous avons pu remarquer une grande disparité dans la réalisation de ces bilans.

En ehpad nos résidents ont peu d'activité. Au domicile, le médecin traitant peut prescrire à ses patients en ALD une Activité Physique Adaptée. En ehpad, sauf une structure publique, nous n'avons pratiquement pas cette pratique.

Questions diverses :

Une information sur l'existence d'un Service de Radiographie à domicile qui existe dans certaines régions. Pourrait-il être mis en place en Tarn et Garonne?

"RX Care" Dr Gibault 0681532687 ou rxcare.radiologie@gmail.com

PROCHAINES RÉUNIONS:

- **le 25/01/2024:**

à 9h, à la Maison de retraite protestante 18 Quai Montmurat, 82000 Montauban

Les thèmes abordés:

- Les directives anticipées à l'entrée en ehpad (Arnaud Bastid)
- Isolement en ehpad, culpabilité d'abandon (Guy Joulié)

- **le 28/03/2024**

- **le 30/05/2024**

- **le 12/09/2024**